F.P.T. Powertrain Technologies France S.A.

Direction des Ressources Humaines

Grille des salaires OUVRIERS - Site de BOURBON-LANCY

AU 01/03/2015

Augmentation générale: 0,7% avec mini de 13€

		Base + Comp. Diff.	
COEFFICIENT	R.M.H.	MINI	MAXI
170	1 019,06 €	1 625,34 €	1 921,17 €
190	1 138,95 €	1 640,27 €	2 095,13 €
215	1 288,81 €	1 758,54 €	2 312,30 €
240	1 438,67 €	1 897,27 €	2 512,19 €

Valeur du point C.C. Métallurgie Saône & Loire : 5,19 Euros pour 35 Heures.

Le seuil d'embauche, au 01/03/2015, est fixé à: 1625,34 €uros.

F.P.T. Powertrain Technologies France S.A.

Etablissement de Bourbon-Lancy Direction des Ressources Humaines

PRIMES DIVERSES SPECIFIQUES

Revalorisation au 01 Mars 2015 (Paie Avril) (Augmentation de 0,7 %)

PRIMES

PRIME EXCEPTIONNELLE DE NUIT 7,99 € par nuit effectivement travaillée

PRIME D'EQUIPE 0,8215 € de l'heure

0,2787 € de l'heure MONTAGE PRIMES DE POSTE

0,3709 € de l'heure PEINTURE-SOUDURE

0,5338 € de l'heure BANC ESSAIS

DIVERS

DEPLACEMENT DIMANCHE OU J.FERIE 9,21 € de l'heure

V.O.R. 21,20 € par jour ouvrable "normal"

62,76 € par samedi ou dimanche

62,76 € par jour férié

32,82 € par jour ouvrable pendant les fermetures pour congés payés

17,40 € par nuit travaillée Sujétion V.S.D. 3X10 22,87 € par jour travaillé Sujétion 5.D.

Présence 5D 2X12 24,65 € par jour travaillé

4.18 € de l'heure ASTREINTE

PRIMES DU PERSONNEL FORFAITAIRE

PRIME NUIT PERS. FORFAITAIRE 31,05 € par nuit effectivement travaillée

5,90 € par jour PRIME EQUIPE PERS.FORFAITAIRE

PRIMES DE DEGRESSIVITE

150,17 € (82,92€+45,05€+22,80€) Passage 2X8 vers Normale ou Nuits vers 3X8

203,64 € (112,44€ + 61,09€ + 30,91€) Passage 3X8 vers 2X8 ou Nuits vers 2X8

VSD vers 2X8 (ou VSD vers 3X8 si 6 mois mini de VSD)

262,47 € (144,94€ + 78,74€ + 39,84€) Passage 3X8 vers Normale ou Nuits vers Normale VSD vers Normale

PRIME MANOEUVRE INCENDIE 27,53 € par manœuvre

REVALORISATION HORS NEGOCIATION SALARIALE

PRIME PRESENCE POMPIER 2,14 € par journée effectivement travaillée (01/03/2013)